

CONVENTION DE STAGE

La convention suivante est conclue entre

L'entreprise: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

E-Mail: _____

et

Nom, Prénom: _____

numéro d'immatriculation: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

E-Mail: _____

programme d'études: _____

§ 1 - Durée, lieu et contenu du stage

L'entreprise se déclare prête à assurer un stage d'au moins 14 semaines à la stagiaire et à mettre à sa disposition un poste de stagiaire selon les conditions de formation habituelles. Le but visé du stage est l'application et l'approfondissement des connaissances acquises à la Hochschule Trier (Université des sciences appliquées). Le stage se déroulera

du . .

au . .

§ 2 - Devoirs de l'entreprise où se déroule le stage

L'entreprise s'engage à:

1. former le/la stagiaire d'après le plan d'études délivré par le Ministère de l'Éducation de Rhénanie-Palatinat qui constitue une orientation pour l'entreprise;
2. remettre à la stagiaire une attestation du travail fourni.

§ 3 - Devoirs de la Hochschule

La Hochschule s'engage à :

1. rendre obligatoire, au cours du stage, le règlement de l'entreprise comme partie du règlement de la Hochschule pour les stagiaires. La Hochschule demande en particulier aux stagiaires de respecter leurs devoirs ;
2. désigner un tuteur qui veille à la coordination entre la Hochschule et l'entreprise.

§ 4 - Devoirs du/de la stagiaire

Le/la stagiaire est tenu/e lors de son stage de:

1. participer régulièrement au stage proposé, d'effectuer consciencieusement les activités qui lui sont confiées et de se servir du matériel de travail avec précaution;
2. tenir son cahier de rapport avec soin;

3. garder la discrétion professionnelle nécessaire;
4. observer le règlement en place et les prescriptions en matière d'accidents du travail;
5. respecter l'organisation du temps de travail et de faire part de son absence immédiatement à l'entreprise;
6. répondre des dommages qu'il/elle a causés intentionnellement ou par grave négligence.

§ 5 - Temps de travail

En ce qui concerne le temps de travail, il est appliqué le règlement ou, selon le cas, les dispositions tarifaires du pays d'accueil pendant la durée du stage.

§ 6 – Rémunérations

Le/la stagiaire, pendant son séjour au sein de l'entreprise, conserve son statut d'étudiant/e. L'étudiant/e percevra par l'entreprise où se déroule le stage une rémunération de _____ euros.

§ 7 - Assurance responsabilité civile et assurance contre accidents du travail

Le/la stagiaire doit contracter une assurance maladie, une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance accidents du travail valables à l'étranger. Il est recommandé à l'entreprise d'apporter au/à la stagiaire son soutien pour les démarches à suivre.

§ 8 - Cessation du stage

Le/la stagiaire peut être exclu/e du stage, s'il/elle ne remplit pas ses devoirs selon le § 4. Si l'entreprise envisage d'exclure l'étudiant/e, elle doit en informer la Hochschule immédiatement. Une cessation anticipée du stage est aussi possible dans le cas où l'entreprise enfreint le §2 de cette convention.

§ 9 - Exemplaires de la convention

Il est délivré un exemplaire de la convention à l'entreprise où se déroule le stage, au/à la stagiaire et à la Hochschule Trier – Filière *International Business*.

Pour l'entreprise

Lieu, date (lu et approuvé) Signature du représentant de l'entreprise

Pour le/la stagiaire

Lieu, Date (lu et approuvé) Signature de l'étudiant/e

Pour la Hochschule

Lieu, Date (lu et approuvé) Signature du représentant de l'entreprise